

Le gouvernement prépare les esprits au retour en force de l'éolien terrestre

- Emmanuel Macron s'était engagé à lever le pied sur l'éolien terrestre pendant la campagne présidentielle mais cette promesse risqué de s'avérer impossible à tenir.
- Le gouvernement plaide désormais pour pousser les curseurs dans toutes les énergies renouvelables.

ÉNERGIE

Sharon Wajsbrot

Beaucoup d'éoliennes en mer mais des machines bien plus discrètes sur terre. Voilà la promesse qu'avait faite Emmanuel Macron, en février 2022, dans l'usine de General Electric à Belfort, à quelques mois de l'élection présidentielle.

« Personne ne souhaite voir nos paysages remarquables, nos sites classés, abîmés par des grandes toiles blanches », avait affirmé le chef de l'Etat avant d'annoncer son projet de reporter l'objectif de 37 GW d'éoliennes terrestres installées en France en 2030 à l'horizon 2050. De quoi laisser craindre aux énergéticiens le début d'un long hiver pour l'éolien français.

Un an et demi plus tard, le ton des professionnels est nettement moins alarmiste. Et pour cause : tous les travaux préparatoires à la loi de programmation sur l'énergie et le climat lancés par le gouvernement (cette loi qui doit graver dans le marbre la feuille de route énergétique nationale) tendent à montrer que cette promesse de lever le pied sur l'éolien terrestre risque d'être impossible à tenir.

Une décarbonation « super accélérée »

Début juin, le gestionnaire du réseau électrique français RTE a revu à la hausse ses prévisions de consommation d'électricité d'ici à 2035. Compte tenu de la révision à la hausse des objectifs européens de transition énergétique, des ambitions nouvelles de réindustrialisation verte ou encore des besoins d'électricité des transports, « on ne parle plus d'une décarbonation linéaire mais d'une décarbonation "super accélérée" », a fait valoir le président du directoire de RTE, Xavier Piechaczyk.

Concrètement, pour l'éolien terrestre, cela signifie qu'il n'y aura pas de coup de frein mais qu'il faudra

maintenir, voire accélérer la cadence actuelle de 1,2 GW de parcs installés chaque année. Dans un document de travail publié mi-juin, le secrétariat général à la planification écologique table sur un rythme de déploiement compris entre 1,2 et 1,9 GW par an jusqu'en 2035 puis jusqu'à 2,5 GW par an, au-delà. Si l'on prend le haut de cette fourchette, cela signifie un doublement du parc français installé en une dizaine d'années.

Passer à 350 nouveaux mâts par an

Soucieuse de prévenir une nouvelle polémique, la filière éolienne explique que cette croissance de la puissance installée ne signifie pas pour autant un accroissement du nombre de mâts branchés au réseau chaque année. « En moyenne en France 500 éoliennes de 2,7 MW sont installées chaque année. Si l'on passe à des éoliennes de 5 MW de puissance unitaire, on peut réduire le nombre de nouveaux mâts à 350 par an », explique Alexandre Roesch, le délégué général du syndicat des énergies renouvelables.

Pour motiver cette volte-face politique, au sein des pouvoirs publics, on pointe un contexte très différent par rapport à celui qui prévalait lors du discours de Belfort. La crise énergétique est passée par là, tout comme les problèmes de corrosion dans les réacteurs d'EDF, mais aussi l'accélération de la décarbonation. « Les besoins en énergie sont plus importants que prévu. Tant sur l'électricité que sur la biomasse, le travail de bouclage est assez difficile. Il faut aller plus vite dans toutes les énergies bas carbone, l'éolien terrestre n'est pas un cas particulier », explique une source gouvernementale.

« Pour assurer la sécurité d'approvisionnement du pays, on va devoir pousser tous les curseurs à fond », atteste encore le député Renaissance, Antoine Armand, qui pilote l'un des groupes de travail lancé par Matignon sur la loi de programmation



La France installe en moyenne environ 500 éoliennes par an. Photo Arnaud Hebert/RÉA

tion énergie climat. Ce constat devrait être encore réaffirmé par le Conseil de la planification écologique du 5 juillet prochain, présidé par Emmanuel Macron.

Des débats houleux s'annoncent au Parlement

Pour les pouvoirs publics, il est essentiel de préparer les esprits avant le début des débats sur la loi de programmation énergie climat au Parlement à l'automne prochain car ces derniers s'annoncent d'ores et déjà très compliqués. Pour faire valider sa stratégie d'accélération

dans le nucléaire et dans les renouvelables par un Parlement peu acquis à sa cause, l'exécutif avait jusqu'ici choisi une stratégie d'alliances tantôt à droite pour sa loi nucléaire, tantôt à gauche pour sa loi renouvelable. Un exercice qui touche ici ses limites puisque la loi de programmation énergie climat est censée traiter de ces deux énergies et servir de colonne vertébrale de la politique énergétique des années à venir.

Éditorial de Julie Chauveau Page 14

Bataille en vue pour définir les zones d'implantation des futurs parcs éoliens en mer

La filière renouvelable met en garde contre les risques d'éloigner toujours plus les parcs éoliens en mer pour éviter toute nuisance visuelle.

Où seront localisés les 50 parcs éoliens en mer voulus par Emmanuel Macron à l'horizon 2050 ? La question agite les professionnels de la mer alors que démarre en France la concertation sur la planification éolienne en mer.

Soucieuse de prévenir la tentation des opposants d'éloigner au maximum les éoliennes des côtes, la filière renouvelable monte au créneau. « Nous avons présenté aux pouvoirs publics trois scénarios pour éclairer les choix qui vont être faits. On ne peut pas dire que mettre des éoliennes à 80 km en mer au lieu de 20 km n'aura pas de conséquences sur les trajectoires de décarbonation, sur les retombées locales, sur le mix énergétique », explique Michel Gioria est délégué général de France Énergie Éolienne.

La filière met en avant la nécessité de tirer tous les bénéfices des gains de compétitivité réalisés ces dernières années dans l'éolien posé, avant de miser à plein sur l'éolien flottant, potentiellement installé beaucoup plus loin en mer et donc plus invisible pour les riverains. Les énergéticiens craignent un « effet cliquet » : « une fois qu'on aura opté pour de nombreux parcs éoliens flottants très loin des côtes, cela sera très difficile de faire également de l'éolien posé, alors que les technologies sont matures, compétitives et que l'espace en mer est disponible », estime une source. D'autant que les projets éoliens

posés sont potentiellement pourvoyeurs d'électricité moins coûteuse pour les consommateurs et plus rapides à construire. Surtout quand on les rapproche des parcs existants pour bénéficier d'une mutualisation du raccordement électrique. En outre, pour les communes, l'éolien posé n'est pas la même : au-delà d'une distance de 40 kilomètres en mer, les taxes éoliennes ne leur reviennent plus, elles tombent directement dans le budget de l'Etat.

« Des projets plus coûteux. Sur ce sujet, le gouvernement cherche appuyer dans le même sens. On mise sur les deux tableaux, l'éolien posé et l'éolien flottant. Dans le monde de demain, compte tenu de la réforme des marchés de l'électricité qui doit être mise en œuvre, les consommateurs seront exposés aux coûts complets des parcs éoliens. Si on les éloigne pour des nuisances visuelles, il faudra en payer le prix », explique le cabinet d'Agnes Pannier-Runacher, la ministre de la Transition énergétique.

Le sujet est d'ampleur car l'éolien en mer est l'un des moteurs essentiels de la décarbonation énergétique française, avec le nucléaire et le solaire. Dans son discours de Belfort, en février 2022, Emmanuel Macron avait posé un horizon de 40 GW en mer en 2050, soit une cinquantaine de parcs installés. La feuille de route énergétique du gouvernement pourrait être encore plus ambitieuse. « Cet objectif de 40 GW, c'est très clairement un plancher, probablement pas un plafond », a récemment indiqué la ministre. — S. W.

Les risques sur le réseau électrique français se dissipent peu à peu

Le gestionnaire de réseau ne montre aucune inquiétude pour cet été en matière de sécurité d'approvisionnement. Pour cet hiver, les risques ont aussi nettement diminué. Ce qui fait que la France devrait redevenir exportatrice nette sur l'ensemble de l'année.

Nicolas Rauline

Le retour à la normale se fait progressivement. Selon RTE, les risques de tensions sur le réseau électrique français sont en train de se dissiper. Le gestionnaire de réseau se montre optimiste pour cet été, et même au-delà. « La production nucléaire sera nettement plus élevée que l'an passé au cours des prochains mois, les stocks hydrauliques et gaziers sont très satisfaisants pour la saison, les parcs éoliens en mer de Saint-Brieuc et Fécamp vont commencer à produire, ce qui va augmenter la disponibilité dans la seconde partie de l'année », explique Thomas Veyrenc, directeur exécutif de

RTE chargé du pôle stratégie, prospective et évaluation.

RTE ne montre aucune inquiétude pour cet été en matière de sécurité d'approvisionnement. Lors des stress tests menés, la France était en mesure de répondre à la demande, même en cas de baisse de la disponibilité du parc nucléaire, de plus faible production éolienne et de forte hausse de la consommation due à des épisodes de chaleur. Dans le pire des cas, il lui faudrait importer 8 GW au cours de l'été, ce qui reste largement en de sous des capacités d'importation en provenance des pays voisins.

Les risques qui avaient été soulignés l'an dernier devraient aussi disparaître pour cet automne. Pour cet hiver, l'inquiétude diminue mais la situation n'est pas complètement revenue à la normale. RTE mise sur une disponibilité du parc nucléaire supérieure à l'hiver dernier, comprise entre 40 et 45 GW début décembre (soit le maximum observé au cours de cet hiver), et entre 45 et 50 GW pour le mois de janvier. La situation ressemblerait alors davantage à celle de l'hiver

2021. Cette amélioration a une conséquence importante : la France est redevenue exportatrice d'électricité depuis le début de l'année. Et la situation devrait se prolonger à l'été et à l'automne.

RTE pense même que la France est en mesure d'exporter l'hiver prochain. « La probabilité est très forte que le bilan sur l'année 2023 soit positif. Nous ne reviendrons pas à la situation exceptionnelle de 2022, où la France était importatrice nette pour la première fois depuis 1980 », ajoute Thomas Veyrenc.

Une prime de risque sur les marchés

RTE s'est, par ailleurs, étonné de l'évaluation des risques sur les marchés. Si les prix spot ont diminué en France, avec des prix à court terme inférieurs à ce qu'ils sont en Allemagne, au Royaume-Uni ou en Italie, les prix à terme restent plus élevés.

« Cela ne s'explique pas par les prix du gaz. Il y a une prime de risque spécifique à la France sur les marchés concernant la sécurité d'approvisionnement, mais ces inquiétudes nous apparaissent disproportion-

nées par rapport au risque réel », affirme Thomas Veyrenc.

RTE, qui maintient ses prévisions sur les objectifs de production nucléaire d'EDF pour cette année dans le milieu de la fourchette (300 à 330 TWh), souligne enfin combien il est important, pour respecter ses hypothèses, que la baisse de la consommation se poursuive. La baisse de la consommation observée cet hiver s'est pérenniée. Sur les derniers mois, elle est à peu près au même niveau que cet hiver, entre -7 et -8 %.



ÉCOUTEZ NOTRE PODCAST LA STORY Électricité, vers un monde de pénurie ? dans « La Story », le podcast d'actualité des « Echos ».